

PUBLICITE : Pontault Combault veut mettre de l'ordre dans l'affichage

La [COMMUNE DE PONTAULT COMBAULT](#) / **T** : 01.70.05.47.00 a soumis à ses habitants un projet visant à réviser les règles s'appliquant à l'affichage publicitaire. Les dirigeants souhaitent ainsi interdire la publicité en centre-ville, à l'exception du mobilier urbain, en harmoniser le format en dehors du centre et limiter et réglementer l'utilisation d'enseignes perpendiculaires et d'adhésifs. www.pontaul-combault.fr